

PRÉAVIS N° 190

AU CONSEIL COMMUNAL

Application comptabilité et salaires
Demande d'un crédit d'investissement de
CHF 933'500 TTC

Délégué municipal : M. Claude Uldry

Nyon, le 17 novembre 2014

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Introduction

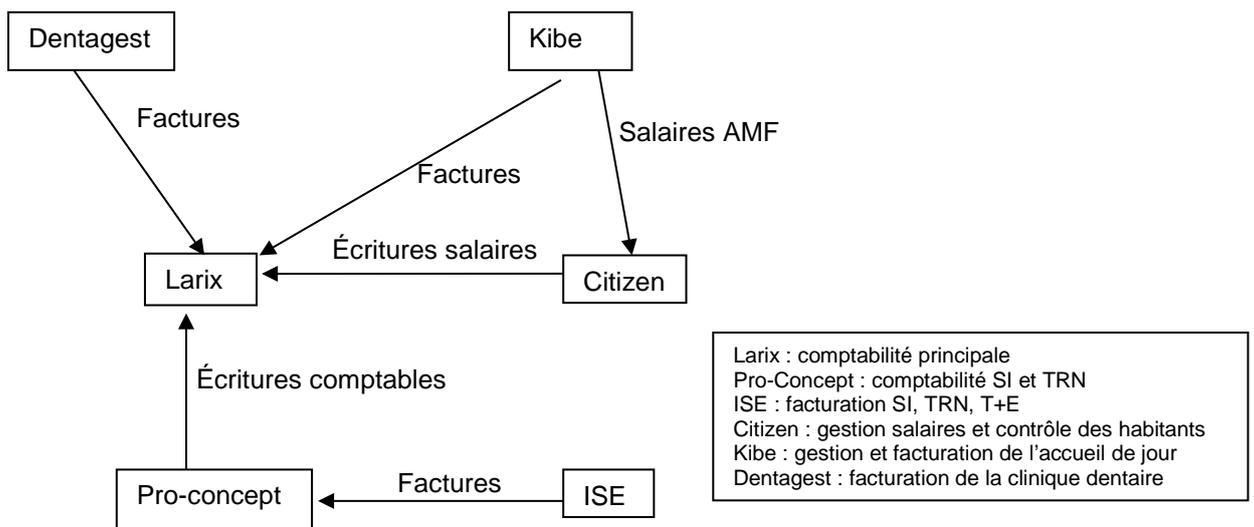
Actuellement la Ville de Nyon utilise l'application Larix pour la gestion de la comptabilité. Son fournisseur, Epsilon, nous a annoncé que cette application ne sera plus supportée après 2018. De ce fait, nous devons remplacer notre application comptable avant cette date. De plus, le module de gestion des salaires de Citizen que nous utilisons actuellement ne sera à terme plus supporté par son fournisseur, Infoservices.

Par conséquent, la Ville de Nyon a débuté en 2014 un projet visant à déterminer la meilleure solution pour le remplacement de ces deux logiciels.

2. Description du projet

Solution proposée

Le schéma suivant montre les différents logiciels utilisés actuellement à la ville, ainsi que les interfaces entre elles :



Nous avons ainsi trois applications différentes qui contiennent toutes des modules comptables. Il en résulte des interfaces complexes entre systèmes et des saisies à double de personnes.

De plus l'application actuelle de gestion des salaires ne permet pas une gestion des ressources humaines au sens large, avec une gestion des postes vacants, l'élaboration de statistiques, le suivi des formations, etc. Des outils de reporting ont certes permis d'améliorer certains aspects, mais il reste des problèmes de fond qui nécessitent des corrections manuelles et sont sources d'erreurs.

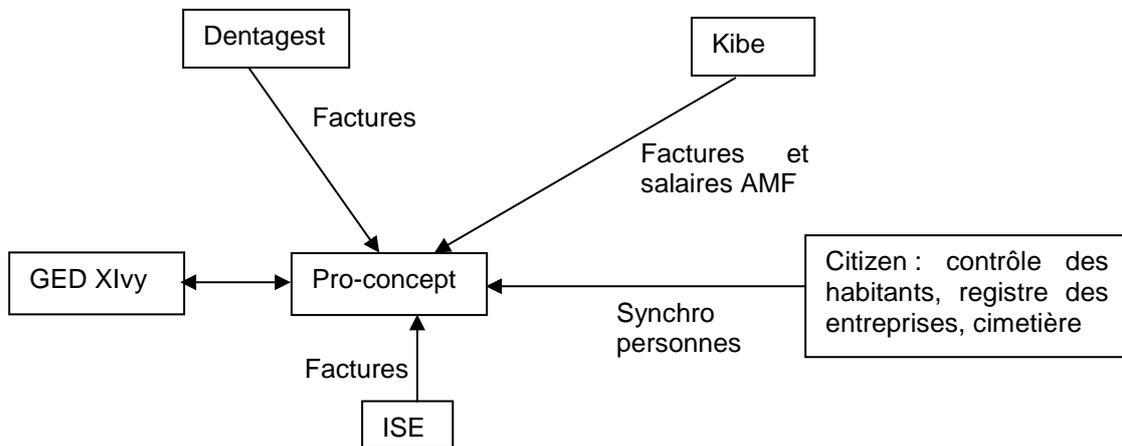
Par conséquent, les objectifs du présent projet sont de :

- garantir la pérennité de nos applications comptables et de gestion des salaires, en migrant à des applications dont le support est assuré après 2018 ;
- choisir une solution compatible avec la nouvelle norme comptable MCH2 qui deviendra obligatoire d'ici quelques années ;

NYON · PRÉAVIS N° 190 AU CONSEIL COMMUNAL

- simplifier la gestion comptable et informatique des services ;
- améliorer les outils de gestion des ressources humaines.

Afin d'atteindre ces objectifs, et tenant compte des applications déjà installées, la solution retenue est la suivante :



Il s'agit en fait d'étendre la solution Pro-Concept déjà existante pour y ajouter la gestion comptable et salariale. Nous n'aurons alors plus qu'une solution comptable unique qui couvrira l'ensemble de nos besoins, et simplifiera considérablement la gestion.

Le projet de mise en œuvre

Le remplacement des solutions comptables et salariales de la Ville doit être mené avec soin, car il s'agit d'outils centraux pour la gestion administrative.

C'est la raison pour laquelle toutes les fonctionnalités requises ont été décrites dans un cahier des charges détaillé, et confrontées aux possibilités du logiciel Pro-Concept. Les écarts éventuels ont été analysés, et dans chaque cas, nous avons choisi soit d'individualiser le logiciel, soit d'adapter nos processus.

Tout ce travail d'analyse servira également de base pendant la mise en place de la solution et lors des tests.

Afin de permettre aux personnes responsables du projet dans les services utilisateurs (Finances et Ressources et relations humaines) d'avoir le temps nécessaire pour participer aux séances de paramétrage et effectuer les tests du logiciel, le préavis contient un financement pour deux postes d'auxiliaires qui pourront les décharger d'une partie de leur travail usuel, et également participer aux travaux liés à la reprise des données, notamment l'épuration des bases d'adresses qui contiennent de nombreux doublons.

De plus un mandataire engagé au Service informatique et population assistera la Cheffe de service pour certaines tâches techniques et pour la réalisation du projet.

Le planning proposé pour le projet est le suivant :

- début du projet : mars 2015 ;
- mise en production salaires : janvier 2016 ;
- mise en production ressources humaines : juin 2016 ;
- mise en production comptabilité : janvier 2017.

3. Incidences financières

Les coûts de la mise en place des modules comptabilité et Ressources et relations humaines de Pro-Concept sont estimés à CHF 933'500.- TTC, qui se décomposent comme suit :

Licences	CHF	192'900.-
Individualisations	CHF	25'100.-
Interfaces et reprise données	CHF	61'900.-
Paramétrage du logiciel	CHF	196'800.-
Total Pro-concept	CHF	476'700.-
GED factures et dossiers RH	CHF	31'000.-
Maintenance pendant réalisation	CHF	82'900.-
Adaptations autres applications	CHF	13'000.-
Auxiliaires	CHF	90'000.-
Renfort service informatique	CHF	168'500.-
Achats de serveurs	CHF	26'900.-
Autres coûts	CHF	412'300.-
Divers et imprévus 5%	CHF	44'500.-
Total	CHF	933'500.-

Incidence sur le budget de fonctionnement

A partir de 2017, ce projet impactera le budget de fonctionnement du Service informatique et population comme suit :

Maintenance Pro-concept 18%	CHF	41'000.-
Support Pro-Concept 2j/mois	CHF	41'500.-
<i>Diminutions</i>		
Maintenance Larix	CHF	19'100.-
Maintenance salaires	CHF	2'200.-
Augmentation 190.3157	CHF	61'200.-

4. Aspects du développement durable

4.1. Dimension économique

La Ville de Nyon est obligée, pour son bon fonctionnement de disposer d'une application comptable et de gestion des salaires fiable et efficace, qui répond aux exigences légales actuelles et futures (MCH2). Il est par conséquent impératif de remplacer l'application Larix ainsi que le module Citizen, puisque leurs fournisseurs n'assurent plus le support de ces applications à moyen terme.

4.2. Dimension sociale

Pas d'impact particulier

4.3. Dimension environnementale

Pas d'impact particulier

5. Conclusion

Le présent préavis permet à la Ville de Nyon de continuer à assurer sa gestion comptable et ressources humaines de manière efficace et sans interruption, dans le respect des dernières normes légales, notamment MCH2 et Swissdec.

Le support des fournisseurs des applications actuelles se termine en 2018, il est donc important de démarrer ce projet dès maintenant, afin de pouvoir réaliser la migration applicative dans de bonnes conditions.

NYON · PRÉAVIS N° 190 AU CONSEIL COMMUNAL

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivante :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 190 concernant la demande d'un crédit de CHF 933'500.- TTC pour le remplacement des applications comptabilité et salaires,

ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 933'500.- pour remplacer les applications comptabilité et salaires ;
2. d'accorder un crédit annuel de CHF 61'200.- aux budgets 2017 et suivants, sur le compte 190.3157.00 du Service informatique et population ;
3. de porter un montant de CHF 933'500.- en augmentation du compte 9148.20 - *Dépenses du patrimoine administratif*, dépenses amortissables en 5 ans ;

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 17 novembre 2014 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



Le Secrétaire :

Daniel Rossellat

P.-François Umiglia

Annexe(s)

Tableau d'investissement

1^{ère} séance de la commission

Municipal délégué	M. Claude Uldry
Date	18 décembre 2014, 19h30
Lieu	Salle de la Bretèche

FICHE D'INVESTISSEMENT

PREAVIS No. 190/ 2014

Application comptabilité et salaires

Date: Nyon le 20.11.2014

Demande d'un crédit d'investissement de CHF 933'500.- TTC

Situation des préavis au 20.11.2014	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Total des préavis votés par le Conseil Communal	16'926'760	6'905'181	12'753'520	29'025'473	50'449'964	23'536'763

Situation des emprunts au 20.11.2014	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Plafond d'emprunt selon préavis No. 27 adopté le 12.12.2011				225'000'000	225'000'000	225'000'000
Emprunts au 1er janvier	141'053'013	140'793'357	137'966'600	122'883'270	127'883'270	142'797'505
Evolution des emprunts durant la période +/-	-259'656	-2'826'757	-15'083'330	5'000'000	14'914'235	8'954'903
Emprunts fin période/date du jour	140'793'357	137'966'600	122'883'270	127'883'270	142'797'505	151'752'408

Cautionnements et garanties		
Plafond (préavis No.27)		24'200'000
Engagé		-11'265'799
Caution demandée		0
Disponible		12'934'201

Dépenses et recettes d'investissement	CHF TTC/HT	Estimation des dépenses d'investissements nets					TOTAL
		2014	2015	2016	2017	2018	
Achat de l'application	933'500	0	466'750	466'750	0	0	933'500
Total de l'investissement	933'500	0	466'750	466'750	0	0	933'500

Estimation amort. + entretien		
Durée ans	Montant Amortiss.	Entretien annuel
5	186'700	
	186'700	0

Financement du préavis	
Budget de fonctionnement:	
Trésorerie courante	
Investissement:	
Trésorerie/Emprunts dont	933'500

Estimation des coûts d'exploitation		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Libellé / années							
Coût total d'exploitation		0	214'705	209'104	286'003	280'402	274'801
Intérêts en %	3.00%	0	28'005	22'404	16'803	11'202	5'601
Amortissements		0	186'700	186'700	186'700	186'700	186'700
Entretien annuel		0	0	0	82'500	82'500	82'500
Personnel supp. en CHF		0	0	0	0	0	0
Personnel supp. en EPT		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Economies		0	0	0	21'300	21'300	21'300
		0	0	0	21'300	21'300	21'300
Coûts nets d'exploitation		0	214'705	209'104	264'703	259'102	253'501